



une belle occasion de servir votre collectivité

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS du Collège Nunavut de l'Arctique cherche de nouveaux membres

Aimeriez-vous participer à l'amélioration du système d'éducation des adultes du Nunavut?

L'honorable Daniel Shewchuk, ministre responsable du Collège Nunavut de l'Arctique, invite les habitants des régions de Kitikmeot, de Kivalliq et de Qikiqtani désireux de siéger au Conseil des gouverneurs du Collège Nunavut de l'Arctique à manifester leur intérêt. À titre d'unique établissement d'enseignement postsecondaire au Nunavut, le Collège Nunavut de l'Arctique joue un rôle pivot en offrant aux Nunaviummut des programmes et des services axés sur l'apprentissage des adultes.

Le Collège Nunavut de l'Arctique, dont l'activité principale est la formation professionnelle, offre une vaste gamme de programmes, allant de l'éducation de base des adultes à l'enseignement de métiers, jusqu'à des programmes de certificats et de diplômes professionnels et universitaires en éducation et en sciences infirmières. Pour le Collège, le Conseil des gouverneurs a établi les quatre objectifs stratégiques suivant : l'amélioration des programmes et des services offerts aux collectivités, la création d'un collège adapté à la réalité culturelle, l'excellence académique et l'amélioration des systèmes et de l'exploitation du Collège Nunavut de l'Arctique.

Les candidats et candidates doivent posséder de l'expérience dans des secteurs comme l'exploitation commerciale générale, le leadership communautaire, l'éducation et les valeurs sociétales Inuit. Les gouverneurs sont requis, contre rémunération, de participer à des assemblées régionales, trois fois par année, et régulièrement à des téléconférences. Les gouverneurs sont nommés par le ministre responsable du Collège Nunavut de l'Arctique pour un mandat de trois ans.

Les personnes souhaitant poser leur candidature sont priées de faire parvenir une lettre énonçant les raisons qui les motivent à devenir membres du Conseil des gouverneurs. Les lettres et les curriculum vitae doivent être reçus d'ici au 7 décembre 2009.

Veuillez expédier votre candidature à l'adresse suivante :

Daniel Vandermeulen
Président, Collège Nunavut de l'Arctique
C. P. 600, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Tél. : 867 222-2078,
Courriel : dvandermeulen@arcticcollege.ca
Télééc. : 867 975 2549

Responsabilités du Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs du Collège Nunavut de l'Arctique, en tant qu'entité, assume les responsabilités suivantes :

- établir la direction et la mission du Collège Nunavut de l'Arctique;
- répondre aux besoins des collectivités en matière d'apprentissage et de formation des adultes;
- maintenir l'intégrité financière du Collège Nunavut de l'Arctique;
- évaluer les activités et l'efficacité du Collège Nunavut de l'Arctique;
- superviser, de manière continue, les programmes et autres activités du Collège Nunavut de l'Arctique;
- juger du rendement du Conseil des gouverneurs et de ses comités permanents et consultatifs;
- créer un climat favorable à l'innovation et au progrès au sein du Collège Nunavut de l'Arctique;
- évaluer le président;
- promouvoir le Collège Nunavut de l'Arctique dans l'ensemble du Nunavut.

Pour plus de renseignements, consulter notre site Web : www.arcticcollege.ca/board